

COLLECTION HANDICAP VIEILLISSEMENT SOCIÉTÉ



# Vote et handicaps

Cyril Desjeux

**PUG**

## Vote et handicaps

**Avec la réforme du 23 mars 2019, la France est l'un des treize pays européens à ouvrir le droit de vote à toutes les personnes vivant avec un handicap. Elle redonne ainsi leurs voix à 300 000 personnes en tutelle.**

Cyril Desjeux en décortique les conséquences. En repositionnant les personnes vivant avec un handicap non plus comme des objets de soins, mais comme des sujets de droits, cette réforme les réhabilite dans toutes les dimensions de leur citoyenneté.

Ce livre aborde la façon dont l'expérience des handicaps réinvente des manières de faire avec les normes électorales. Au-delà, il propose une analyse plus globale de la citoyenneté en général. Il montre ainsi que ces nouvelles dispositions offrent l'opportunité de construire une société reposant sur une éthique de la responsabilité, s'intéressant au vivre ensemble et à la manière dont chacun est connecté aux autres.

*Sociologue et directeur scientifique de Handéo, Cyril Desjeux a été responsable de secteur à l'Anesm (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux). Aujourd'hui, il réalise des études dans le secteur de l'aide humaine, de l'autonomie et du handicap.*



**PUG**

**[www.pug.fr](http://www.pug.fr)**

ISBN 978-2-7061-4580-3 (e-book PDF)

ISBN 978-2-7061-4581-0 (e-book ePub)

VOTE ET HANDICAPS



Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Ouvrage publié avec la participation financière de l'association Handéo.

Relecture : Silvère Long

Mise en page : Catherine Revil

© Presses universitaires de Grenoble, février 2020

15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine

Tél. 04 76 29 43 09 – Fax 04 76 44 64 31

[pug@pug.fr](mailto:pug@pug.fr) / [www.pug.fr](http://www.pug.fr)

ISBN 978-2-7061-4580-3 (*e-book PDF*)

ISBN 978-2-7061-4581-0 (*e-book ePub*)

L'ouvrage papier est paru sous la référence ISBN 978-2-7061-4570-4

Cyril Desjeux

## VOTE ET HANDICAPS

Vers une éthique de la vulnérabilité.

Pour aller au-delà de l'inclusion

Presses universitaires de Grenoble

« Handicap, Vieillesse, Société »  
Collection dirigée par Alain Blanc

DANS LA MÊME COLLECTION

C. Desjeux, *Vote et handicaps. Vers une éthique de la vulnérabilité. Pour aller au-delà de l'inclusion*, 2020

C. de Saint Martin, *La parole des élèves en situation de handicap. On sait marcher droit mais de travers*, 2019

F. Mennrath, *Violences en institution, bientraitance en situation*, 2019

S. Demichel-Basnier, *Sociologie des voix artificielles*, 2019

X. Bouton, *Corps diminué et reconstruction collective*, 2018

G. Demazure, V. Huys, *Enseignement et handicap. Défis et réponses d'un enseignement adapté*, 2018

I. Puech et A. Touahria-Gaillard (dir.), *L'accompagnement du handicap à domicile. Enjeux moraux, sociaux et politiques*, 2018

S. Ebersold, *Éducation inclusive : privilège ou droit ?*, *Accessibilité et transition juvénile*, 2017

È. Gardien, *L'accompagnement et le soutien par les pairs*, 2017

H.-J. Stiker, *La condition handicapée*, 2017

A. Blanc, *L'aura de la déficience. Penser le handicap avec Walter Benjamin*, 2016

D. Bedoin et M. Janner-Raimondi (dir.), *Petite enfance et handicap. Famille, crèche, maternelle*, 2016

H. Dupont, « *Ni fou, ni gogol!* » *Orientation et vie en ITEP*, 2016

C. Dargère et S. Héas (dir.), *La chute des masques. De la construction à la révélation du stigmaté*, 2015

B. Lucas, *Le travailleur handicapé aux portes de l'inclusion*, 2015

J. Zaffran (dir.), *Accessibilité et handicap*, 2015

J.-F. Gomez, *Le labyrinthe éducatif. Considérations inactuelles sur le travail éducatif dans les établissements spécialisés*, 2014

P. Legros (dir.), *Les processus discriminatoires des politiques du handicap*, 2014

- P. Sanchez, *Justice pour les personnes handicapées*, 2014
- P. Dufour, *L'expérience handie. Handicap et virilité*, 2013
- M. Jouan (dir.), *Voies et voix du handicap*, 2013
- M. Blatgé, *Apprendre la déficience visuelle. Une socialisation*, 2012
- C. Blatier, M. Paulicand, L. Perrin-Bensahel (dir.), *Vous avez dit non-discrimination?*, 2012
- C. Dargère, *Enfermement et discrimination. De la structure médico-sociale à l'institution stigmatée*, 2012
- E. Weislo, *Le handicap a sa place. De l'autorisation d'absence aux bancs de l'école*, 2012
- M. Larrouy, *L'invention de l'accessibilité. Des politiques de transports des personnes handicapées aux politiques d'accessibilité aux transports urbains de voyageurs de 1975 à 2005*, 2011
- J.-Y. Richier, *Croire à la normalité*, 2011
- A. Blanc (dir.), *Les Aidants familiaux*, 2010
- M. Francœur, *Fin de vie en établissement gériatrique*, 2010
- D. Moysse, *Handicap : pour une révolution du regard*, 2010
- A. Blanc (dir.), *L'Insertion professionnelle des travailleurs handicapés*, 2009
- H.-J. Stiker, *Les Métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*, 2009
- A. Blanc (dir.), *Les Travailleurs handicapés vieillissants*, 2008
- È. Gardien, *L'Apprentissage du corps après l'accident. Sociologie de la production du corps*, 2008
- O. R. Grim, *Mythes, monstres et cinéma. Aux confins de l'humanité*, 2008



*Je remercie chaleureusement Servane Paillot  
pour sa relecture de l'ouvrage ainsi que les membres  
du Conseil éthique et scientifique de Handéo  
pour leur disponibilité, leur bienveillance  
et la richesse de nos échanges.*



## Liste des sigles

---

- ACTP:** Allocation compensatrice pour tierce personne
- ADAPEI:** Association départementale de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis
- AFM:** Association française contre les myopathies
- AES:** Accompagnant éducatif et social
- ANJI:** Association nationale des juges d'instance
- APA:** Allocation personnalisée d'autonomie
- APAJH:** Association pour adultes et jeunes handicapés
- APF:** Association des paralysés de France (devenue APF France handicap)
- AP-HP:** Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
- ASD:** Aide sociale départementale
- AVS:** Auxiliaire de vie sociale
- BEP:** Brevet d'études professionnelles
- CAF:** Caisse d'allocations familiales
- CAFAD:** Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile
- CASF:** Code de l'action sociale et des familles
- CAT:** Centre d'aide par le travail
- CEAPSY IDF:** Centre ressources pour les personnes concernées par les troubles psychiques en Île-de-France
- CEDIAS:** Centre d'études, de documentation, d'information et d'action sociales
- CFHE:** Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes
- CIH:** Comité interministériel du handicap
- CNCDH:** Commission nationale consultative des droits de l'homme
- CNSA:** Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

**CREAI** : Centre régional d'études, d'actions et d'information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

**CVS** : Conseil de la vie sociale

**DIPC** : Document individuel de prise en charge

**DREES** : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

**EDF** : Forum européen des personnes handicapées

**ESMS** : Établissement et service médico-social

**ESAT** : Établissement et service d'aide par le travail

**ESVAD** : Équipes spécialisées pour une vie autonome à domicile

**FAF** : Fédération des aveugles de France

**FALC** : Facile à lire et à comprendre

**FAM** : Foyer d'accueil médicalisé

**FFAIMC** : Fédération française des associations d'infirmes moteurs cérébraux

**FISAF** : Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France

**FNAR** : Fédération nationale des associations de retraités

**FNATH** : Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés

**GEM** : Groupe d'entraide mutuelle

**HaDePas** : Unité de recherche Handicap, autonomie et développement de la participation sociale

**IMPRO** : Institut médico-professionnel

**INSHEA** : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés

**LSF** : Langue des signes française

**MAS** : Maison d'accueil spécialisée

**MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées

**MECS** : Maison d'enfants à caractère social

**NEXEM** : Représentant des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire

**OMS** : Organisation mondiale de la santé

**PCH**: Prestation de compensation du handicap

**PSD**: Prestation spécifique de dépendance

**SAAD**: Service d'aide et d'accompagnement à domicile

**SAMSAH**: Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

**SAVS**: Service d'accompagnement à la vie sociale

**SESSAD**: Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

**SPASAD**: Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

**SSIAD**: Service de soins infirmiers à domicile

**STAPS**: Sciences et techniques des activités physiques et sportives

**TISF**: Technicien de l'intervention sociale et familiale

**UNAFAM**: Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

**UNAFTC**: Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés

**UNAPEDA**: Union nationale des parents d'enfants déficients auditifs

**UNAPEI**: Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis

**UNIA**: Organisme belge regroupant les missions du défenseur des droits et de la CNCDH



## Préambule

---

Ce livre repose sur plusieurs recherches que j'ai réalisées ou coordonnées dans le cadre de l'association Handéo entre 2015 et 2018. Handéo a été fondée par un collectif d'associations œuvrant activement dans le secteur du handicap : la fédération des associations pour adultes et jeunes handicapés (Fédération APAJH), APF France handicap, l'Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés (UNAFTC), un organisme représentant des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire (NEXEM), Mutuelle Intégrance, la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France (FISAF), la Fédération française des associations d'infirmes moteurs cérébraux (FFAIMC), Trisomie 21 France, Autisme France, l'Union nationale des parents d'enfants déficients auditifs (UNAPEDA) et la Fondation OVE.

Les fondateurs de cette association ont voulu inscrire ses actions dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. En particulier, par l'intermédiaire de Handéo, ses membres entendent agir concrètement pour l'effectivité du droit des personnes handicapées de vivre dans la société, avec la même liberté de choix que les autres personnes (article 19), du droit à la mobilité personnelle (article 20) et de l'accessibilité (article 9) qui font tous explicitement référence au recours à l'aide humaine.

Un des leviers d'action pour répondre à ces missions est l'amélioration de la connaissance et ainsi du pouvoir d'agir des acteurs. Pour cela, un Observatoire national des aides humaines a été mis en place en 2015. Cet espace collaboratif réalise des recherches participatives et des expérimentations appliquées en y associant des personnes vivant avec un handicap, leurs proches aidants, des professionnels, des représentants des pouvoirs publics et des chercheurs.

Mes recherches, inscrites dans ce cadre, ont une nature particulière que certains lecteurs trouveraient atypique ; on peut difficilement

les qualifier d'académiques. J'ai effectivement mobilisé l'expérience méthodologique de mon travail de thèse en sociologie pour les réaliser mais leur forme, leur nature et leur objectif me paraissent très différents. Plus particulièrement, l'objectif n'est pas de répondre à un problème théorique posé par d'autres chercheurs en sciences humaines mais à un problème social. Par ces recherches, j'espère proposer des éléments de réponses à des questions qui se posent dans le quotidien des personnes.

Cette approche pragmatique, voire utilitariste, se rapproche d'un travail de consultance. Cependant, je ne crois pas non plus que cela soit une bonne catégorie pour classer ces travaux. En effet, il n'existe pas, à proprement parler, de commanditaire. Le choix et la définition des sujets émergent effectivement de concertations avec le conseil d'administration de Handéo, mais également des personnes rencontrées dans le cadre de ma fonction de directeur de l'Observatoire national des aides humaines au sein de Handéo et des entretiens que je peux réaliser avec elles : personnes vivant avec un handicap, proches aidants, professionnels qui accompagnent au quotidien, professionnels de direction ou d'encadrement, conseillers techniques d'entreprises, d'associations ou d'administrations publiques, élus, chercheurs en sciences humaines ou médicales, etc. En d'autres termes, les questions ou les problèmes qui amènent à déclencher une étude sont ancrés dans le tissu social. Ils émanent d'une réflexion collective associant une pluralité de points de vue concernant des actions à développer et à valoriser au regard des contraintes et des enjeux, parfois en tension, entre aides humaines, autonomie, domicile et handicap.

Il y a vraisemblablement une dimension engagée dans ces recherches, tout du moins une volonté de trouver des solutions pour les acteurs de terrain. On parle également de recherche active ou de recherche appliquée. En effet, les projets sont conçus dans un souci de rendre compatibles le temps politique et stratégique qui permettra d'agir sur la société avec le temps de la recherche indispensable pour produire la connaissance nécessaire à la formalisation de leviers d'action adaptés et pertinents. Ces deux temporalités reposent sur des rythmes asymétriques qu'il est difficile de concilier.

Mes recherches répondent à une autre tension. Elles doivent pouvoir construire un savoir décalé par rapport « au sens commun, aux croyances non questionnées et aux catégories héritées ou socialement

dominantes<sup>1</sup> ». En même temps, ce savoir doit aussi être compris à partir de ce sens, de ces croyances et de ces catégories car ces recherches ont un enjeu d'appropriation. Un de leurs objectifs est de permettre à l'ensemble des acteurs qui ont fait émerger le sujet de pouvoir s'en emparer, mais également d'en faire éventuellement une autre lecture et donc d'en déduire potentiellement d'autres solutions.

En ce sens, ces recherches peuvent être qualifiées de participatives ; c'est d'ailleurs la terminologie utilisée dans ce livre. Mon travail au sein de Handéo est « d'envisager les traductions pratiques que leurs effets critiques pourraient avoir sur le plan de l'auto-organisation des activités sociales, du droit et de la conduite des politiques publiques. En d'autres termes, [ces recherches permettent] d'explorer, avec les "profanes", la portée réelle de tels effets critiques [...] : il ne s'agit pas d'asséner des arguments d'autorité à ses concitoyens et de rendre les choix politiques indiscutables mais, tout au contraire, de provoquer des discussions qui n'ont pas lieu actuellement et de nourrir l'imagination politique collective<sup>2</sup>. »

Ce terme de participatif est sans doute ce qui décrit le mieux le travail de recherche que je réalise au sein de Handéo. La recherche principale sur laquelle je m'appuie dans ce livre comprend également ma participation à une dizaine d'événements associatifs promouvant l'accès au vote de toutes les personnes handicapées ainsi que la réalisation de deux cafés-débats centrés sur la thématique de l'accès au vote des personnes vivant avec un handicap et du recours à un tiers. Ces événements ont pris la forme d'une observation participante dans le sens où j'ai pu étudier une collectivité sociale dont je fais moi-même partie (Platt, 1983), voire d'une participation observante – dans la mesure où, pour le café-débat, j'étais également l'animateur de cet événement avec une proximité intellectuelle et sensible à l'égard du collectif (Soulé, 2007). En ce sens, j'ai été affecté par le terrain en en faisant l'expérience et en incorporant le discours indigène.

En même temps, ce terme de participatif désignant les études que je réalise ne tient pas compte du caractère vivant et hybride de ces travaux

---

1. Haag, Lemieux, 2012, p. 15.

2. Haag, Lemieux, 2012, p. 15.

de recherche. Dans ce sens, il m'aurait plu de les qualifier de cosmopolite. Si je ne retiens pas le terme, ce n'est pas par interdiction de l'éditeur ou de Handéo, c'est parce qu'il ne répond justement pas à cet enjeu d'appropriation de la recherche action ou participative par les différents acteurs – car il demande à être trop explicité, au regard du contexte de la recherche aujourd'hui, pour produire une représentation claire des recherches que je réalise.

Pour autant, je propose ce terme en préambule, en dehors du contenu même du livre. L'objectif est ainsi de fournir un éclairage sur les analyses de ce livre tout en évitant d'imposer au lecteur qu'il s'approprie le qualificatif « cosmopolite » pour caractériser mes recherches. Avec ce mot, je ne souhaite pas montrer un mélange de cultures de pays, mais plutôt un mélange de cultures des sciences humaines, et plus largement des savoirs qu'ils soient ou non issus des sciences humaines.

Ces recherches ont un caractère vivant car elles ont une fragilité assumée, tout d'abord par l'utilisation du « je » dans certains passages du livre. Son usage est teinté d'une certaine ambiguïté, y compris lors d'observations participantes, puisqu'il ne traduit ni une fusion avec le terrain, ni une conversion totale au discours sur le handicap, ni un statut qui viendrait différencier mon rôle de chercheur de celui de salarié de Handéo (Olivier de Sardan, 2000). Il traduit à la fois une forme d'insertion affective au sein du terrain ainsi qu'une implication et une coproduction des données, et en même temps une prise de distance par rapport à l'analyse de ce que mes interactions peuvent produire comme effets plus ou moins visibles sur les données recueillies. En définitive, l'utilisation du « je » vient surtout rappeler que le savoir produit est situé (Haraway, 2007 [1988]).

En outre, bien que les matériaux empiriques aient été examinés avec la rigueur nécessaire, leur analyse ne prétend pas couvrir l'ensemble des lectures possibles des terrains étudiés. Cette fragilité permet donc de reconnaître la dimension infinie de ces terrains avec une part d'inconnu, de mystère, d'incohérence et de dissimulation. En d'autres termes, elle accepte que la connaissance produite soit valable à l'instant où elle est écrite, dans le contexte dans lequel elle est formalisée et au regard de ce qui a été observé. Ainsi, elle reconnaît que la connaissance produite puisse être discutée, interprétée et remise en cause dans d'autres contextes ou au regard d'autres expériences.

Ces recherches sont d'autant plus fragiles que la connaissance produite et les solutions proposées dépendent des acteurs rencontrés tout au long du travail de recherche et des contraintes d'accès au terrain, de recueil d'information ou d'interaction avec les partenaires. L'enjeu est de pouvoir incorporer leurs savoirs, leurs expériences, leurs intérêts et leurs perceptions du monde en leur reconnaissant une valeur égale aux miens, mais aussi d'accepter que nos pensées et nos manières de faire continuent à vivre, à changer et à se transformer – et donc potentiellement à rétroagir sur la manière de lire le terrain.

Ces contraintes sont souvent interprétées comme des biais qu'il faut éliminer. Or, si l'on considère l'information comme vivante, c'est-à-dire dans son environnement, ces biais ne sont pas un obstacle à la compréhension mais un outil de travail qui permet de produire de la connaissance grâce à la multiplication des points de vue (Desjeux D., 2018). Toute la complexité de cet outil de travail est également d'accepter qu'une part de moi fasse partie de cet environnement tout en étant en même temps en retrait ou à la marge.

Par ailleurs, j'utilise le terme d'hybride car les approches proposées dans mes recherches ont un caractère que je crois profondément inductif : au lieu d'instrumentaliser le terrain pour illustrer ou discuter un cadre conceptuel, j'instrumentalise les théories pour proposer une lecture possible du terrain afin de le décrire et de l'éclairer, pour rendre compte de la structure feuilletée du social (Revel, 1996). Le postulat de départ est ainsi de considérer que dans chaque société, dans chaque catégorie, même dans chaque groupe, peut surgir une conception différente du caractère des faits qui sont observés et écoutés (Gurvitch, 1958).

Par exemple, les manières de lire les handicaps reposent sur des approches théoriques très diversifiées pouvant être antagonistes. Dans l'univers académique, il y a souvent une volonté de trouver un nouveau modèle explicatif qui viendrait prendre la place des anciens modèles ou les remettre partiellement en cause. Dans le champ du handicap, on oppose le plus souvent le modèle biomédical au modèle social ou bio-psychosocial. Ce dernier s'apparente, en partie, à des approches relatives à l'interactionnisme symbolique ou à l'identité et à la subjectivité ainsi qu'aux approches sur les capacités ou aux théories *crip*. Or, il existe d'autres modèles interprétatifs comme celui du *care*, très majoritairement utilisé dans ce livre, ou de l'acteur-réseau. On peut

également penser à des approches institutionnelles ou à l'analyse stratégique encore peu utilisée dans le secteur du handicap.

Les recherches cosmopolites que je réalise proposent de retourner le lien entre description et théorie en partant d'une approche ancrée (Glaser, Strauss, 1967 [2010]). Leur caractère inductif ne signifie pas qu'il n'existe aucun modèle théorique pour interpréter la réalité, mais que les modèles sont pluriels et qu'ils dépendent d'échelles d'observation (Lahire, 1995 ; Desjeux D., 1996 ; Grossetti, 2004), de versions (Despret, 1999), de scripts (Gagnon, 2008 [1990]) ou de paliers (Gurvitch, 1958). Ces échelles s'appuient sur une épistémologie que l'on pourrait qualifier d'inclusive car elle mobilise plusieurs modèles théoriques pour interpréter un champ d'observation. En ce sens, pour une approche inductive, le vrai n'est pas lié à la cohérence logique et abstraite de la théorie mais à la capacité de décrire le réel, sa complexité et ses ambivalences. D'une part, chaque nouvelle observation ou nouvel exemple a une fonction de jurisprudence ethnographique ouverte à l'incomplétude. Par exemple, à la suite de cet ouvrage, d'autres observations mettant en lumière de nouvelles règles sociales, de nouvelles scènes, de nouvelles mises en relation et de nouveaux dispositifs sont susceptibles d'apporter un autre éclairage ou d'affiner l'analyse (Dodier, Baszanger, 1997). D'autre part, ces observations ou ces exemples pourraient également être lus à la lumière d'autres concepts. Ces matériaux empiriques et théoriques m'amènent à circuler entre plusieurs facettes de l'hologramme social au fur et à mesure que le questionnement se transforme, mais ce questionnement n'est jamais totalement clos. Ils permettent de décrypter la diversité d'un monde social, sa géométrie variable et son intrication avec d'autres mondes sociaux tout en étant situé et donc ouvert sur d'autres possibles.

---

### Cafés-débats

Le premier café-débat s'est déroulé le 23 octobre 2018 de 8 heures à 11 heures au Café Signes à Paris. Il réunissait une quarantaine de personnes dont des représentants du Comité interministériel du handicap (CIH), de la fédération APAJH, de l'UNAFTC, de Mutuelle Intégrance, du Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE), d'APF France handicap, de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et /ou handicapées psychiques (UNAFAM), de l'organisme belge regroupant les missions du Défenseur des droits et de la CNCDH (UNIA),

# Table des matières

---

LISTE DES SIGLES .....	9
PRÉAMBULE .....	13
INTRODUCTION .....	21
CHAPITRE 1. LE CONTEXTE EUROPÉEN DU DROIT DE VOTE DES PERSONNES PROTÉGÉES .....	31
<b>Les pays n'établissant aucune condition au droit de vote des personnes handicapées</b> .....	32
<b>Les pays interdisant à certaines personnes vivant avec un handicap de voter ou conditionnant leur droit de vote à une évaluation</b> .....	34
<b>Les conditions et critères du retrait du droit de vote en France et à l'étranger</b> .....	38
CHAPITRE 2. LES ACTIONS MISES EN PLACE POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES TOUT AU LONG DU PROCESSUS ÉLECTORAL .....	43
<b>La sensibilisation au droit de vote et à ses enjeux</b> .....	44
<b>L'explication des programmes et des professions de foi</b> .....	47
<b>La vérification des inscriptions sur les listes électorales</b> .....	52
<b>L'accompagnement au bureau de vote</b> .....	54
<b>Les gestes relatifs au vote</b> .....	56
<b>Le choix du bulletin et le résultat des élections</b> .....	63

CHAPITRE 3. ÊTRE AIDÉ PAR UN TIERS PROFESSIONNEL	
POUR VOTER .....	67
<b>Du proche aidant à l'aidant professionnel</b> .....	68
<b>Contexte sociohistorique des services à domicile pour adulte</b> .....	70
Les SAVS et les SAMSAH .....	71
Les SAAD .....	73
<b>De l'éducatif à la compensation</b> .....	77
<b>Différentes formes de transferts de compétences</b> .....	84
<b>Rôle du tiers en fonction des capacités de discernement de la personne</b> .....	89
CHAPITRE 4. LES CONDITIONS SOCIALES D'ACCOMPAGNEMENT AU VOTE .....	91
<b>Les conséquences de l'ouverture du droit de vote</b> .....	92
<b>L'argument de l'influçabilité</b> .....	94
<i>Voting disability gap</i> .....	98
<b>De la mauvaise influence à la bonne influence</b> .....	100
<b>L'expérience morale que l'on fait de l'autre</b> .....	105
<b>Le vote pour les personnes vivant avec une grande dépendance décisionnelle</b> .....	109
<b>Au-delà du vote des personnes vivant avec un handicap</b> .....	116
CONCLUSION .....	121
BIBLIOGRAPHIE .....	127